

Note de service

DESTINATAIRES : À l'ensemble des employés du CISSS de la Montérégie-Ouest – Hôpitaux et CLSC

EXPÉDITEUR : Sandra Tremblay, archiviste médicale (chef d'équipe)
Pilote de systèmes d'information

DATE : 2020-02-24

OBJET : Nouvelles normes de saisie de l'identification des nouveau-nés

Suite à la réception du message aux abonnés de la part du MSSS relativement à la circulaire 2018-026 (01.02.10.14) datée du 9 décembre 2019, veuillez prendre note des changements au niveau des normes de saisie de l'identification des usagers. Ceux-ci sont applicables dès maintenant.

Ces changements concernent les nouveau-nés, ainsi que les enfants de moins d'un an nés au Québec dont la carte d'assurance-maladie du Québec (CAM) n'est pas encore émise par la Régie de l'assurance maladie du Québec :

NOM DU BÉBÉ : Inscrire le nom de famille de la mère

PRÉNOM DU BÉBÉ : Inscrire BB DE « PRÉNOM DE LA MÈRE »

(Exception Hélios : bb-de-prénom de la mère)

Ex : Mère = Locas, Hélène

Inscrire : LOCAS, BB DE HELENE (Exception Hélios : locas, bb-de-hélène)

(Si possible, demander à visualiser la CAM de la mère)

Naissance multiple:

Inscrire BB1 DE ... et BB2 DE ... (Aucun espace entre BB et le chiffre)

(Exception Hélios : bb1-de-..., bb2-de-...)

À noter que l'identification de l'enfant doit rester tel quel jusqu'à ce que la CAM soit délivrée aux parents (délai administratif pour recevoir une CAM peut prendre jusqu'à trois mois).

En plus de faire une recherche par NAM, date de naissance et nom, prénom, vous devrez inclure une recherche par « nom de famille de la mère » et « BB DE prénom de la mère » afin de ne pas créer de doublon. Cette recherche doit être effectuée aussi pour un enfant plus vieux lorsque aucun dossier n'a été trouvé par son « nom, prénom » ou « date de naissance » puisqu'il se pourrait qu'il n'ait jamais consulté depuis que la CAM a été émise.

S'il ne s'agit pas d'un enfant né au Québec :

Inscrire le nom et prénom de l'enfant tel que déclaré par les parents et inscrits sur la pièce étatique présentée.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec l'archiviste médicale responsable de l'IPL concernée :

IPL* (Index-Patient local)	RESPONSABLE DE L'IPL	COORDONNÉES
Hôpital Anna-Laberge (Hélios)	➤ Équipe Hélios	450-699-2425 poste 2495, option 1
Hôpital Barrie Memorial (CLINIBASE CI)	➤ Marie-Christine Lemieux	450 829-2321 poste 3214
Hôpital du Suroît (CLINIBASE CI)	➤ Danielle Maurice	450-371-9920 poste 2495
CLSC (I-CLSC)	➤ Myriam Saint-Jean	450-454-4671 poste 6207

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

ST